











## Non à la délocalisation et à l'externalisation de BPCE-IT!

L'intersyndicale de BPCE-IT s'oppose fermement à la délocalisation et à l'externalisation d'activités BPCE-IT présentées en CSE dans le cadre du projet DragonFly. Ce projet tente de nous faire croire que pour transformer BPCE-IT selon le programme D-Ops, nous n'aurions pas d'autres choix que de transférer intégralement à Porto 12 services impactant directement 58 collègues et de travailler en mode hybride (France/Portugal) pour 47 autres services impactant ainsi directement ou indirectement tou-tes les salarié-es.

Depuis sa création en 2015, BPCE-IT voit son activité croître avec les entreprises qui l'ont rejoint (CFF, Crédit Coopératif, Natixis, Palatine, ...). BPCE-IT assume parfaitement son rôle si l'on en juge par le benchmark ISG réalisé cet été qui nous place en 2ème position sur le marché européen. Alors pourquoi vouloir casser ce modèle qui a fait ses preuves en partageant notre activité avec une succursale de Natixis à Porto ?

Un groupe mutualiste, qui s'associe aux JO 2024, qui fait <u>4 milliards de bénéfice</u> par an ne peut-il pas maintenir ses activités en France ?

Avec la réforme des retraites en cours, il est scandaleux que le groupe BPCE transfère aujourd'hui une partie de ses activités à l'étranger (319 ETP) en diminuant ses effectifs en France (- 379 prestataires et 25 départs volontaires) réduisant notamment les cotisations retraites versées en France.

Les salarié-es de BPCE-IT en ont assez des **réorganisations incessantes**, du modèle Well pas adapté à nos métiers, du « toujours plus » exigé par notre direction avec la dénonciation de notre accord temps de travail. Aujourd'hui, avec ce projet de délocalisation à Porto, naît, en plus, un sentiment d'injustice sociale et de manque de reconnaissance du travail effectué en France. La compétition induite (forcément déloyale compte tenu du marché du travail à Porto) au sein de deux structures et pays différents avec la barrière de la langue ainsi que les différences culturelles déstabiliseront BPCE-IT. Cela affectera, inévitablement, la qualité de service.

**Quel avenir à moyen terme pour BPCE-IT**, pour nos emplois en France, une fois que le transfert de connaissance aura été fait à marche forcée ? Quels seront, par exemple, les impacts de ce projet sur les **astreintes et les interventions** et quelles seront les perspectives d'évolution pour les collègues qui ne maitrisent pas l'anglais ? Y aura-t-il une deuxième vague dans trois ans à Porto ou ailleurs ?

C'est tout de suite que nous devons réagir collectivement et envoyer un message clair à nos dirigeants pour s'opposer à ce projet dans lequel les salarié-es de BPCE-IT ont tout à perdre!

Si vous voulez que cela change, l'intersyndicale BPCE-IT invite chacune et chacun d'entre vous (<u>syndiqué-e ou non</u>) à <u>débrayer le mardi 17 janvier 2023 de 15h00 à 16h00 en posant dans i-Time une heure de grève.</u>

Celles et ceux qui le souhaitent pourront alors quitter l'entreprise et mettre dans Outlook le message d'absence suivant : « En grève jusqu'au 18 janvier contre le projet d'externalisation et de délocalisation de BPCE-IT à Porto! »

Merci aussi de bien vouloir nous signifier votre débrayage sous Forms depuis un poste de travail BPCE-IT en cliquant sur : https://forms.office.com/e/V2sGMAKcAA